



HAL
open science

Façade et coulisses d'un congrès cédétiste : observation d'un grand rituel de la vie syndicale

Cécile Guillaume, Sophie Pochic

► To cite this version:

Cécile Guillaume, Sophie Pochic. Façade et coulisses d'un congrès cédétiste : observation d'un grand rituel de la vie syndicale. Socio-logos, 2015, N°11. hal-01790760

HAL Id: hal-01790760

<https://hal.science/hal-01790760>

Submitted on 13 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cécile Guillaume et Sophie Pochic

Façade et coulisses d'un congrès cédétiste : observation d'un grand rituel de la vie syndicale

- 1 Cet article s'appuie sur l'observation de différents congrès confédéraux de la CFDT dans les années 2000 et plus particulièrement celui de 2010 à Tours. Il s'inscrit dans l'intérêt renouvelé de la sociologie politique pour les « situations d'assemblée » (Nay, 2003), moments clé pour l'observation de la rencontre entre les institutions partisans et leurs membres. Si les congrès politiques ou syndicaux sont des lieux où s'observent parfois les affrontements entre tendances politiques différentes, la forme congrès peut aussi s'appréhender comme un espace d'expression du milieu partisan (Combes, 2009) et surtout comme un « rituel positif » destiné à renforcer la cohésion du groupe (Durkheim, 1912). A l'instar des partis politiques (Faucher-King, 2010, 2008), les congrès confédéraux ont perdu de leur centralité dans l'élaboration du projet politique à la CFDT. Depuis le départ en 2003 des derniers « dissidents » à la conversion réformiste de ce syndicat¹ (Guillaume, 2014), ces moments collectifs ne sont plus le lieu d'affrontements politiques de fond et les débats autour des motions manquent de ferveur en l'absence d'opposants. N'y a-t-il pour autant que peu d'intérêt à assister à un congrès très « consensuel » ? Même dans une organisation *a priori* rassemblée, les congrès confédéraux conservent une fonction symbolique centrale dans la production d'un sens commun et d'un sentiment d'appartenance partagé. Curieux mélange de séquences très formelles, voire théâtrales, et de moments suscitant plutôt un haut degré d'émotion, les congrès syndicaux incarnent la double dimension du rituel (profane), comme d'autres rites politiques contemporains (Abelès, 1990).
- 2 Au-delà d'une analyse purement descriptive des ressorts par lequel ce grand rituel contribue à fabriquer et entretenir l'adhésion des militants à leur organisation, l'observation d'un congrès permet de saisir *in situ* les enjeux de légitimation ou « d'institution » (Bourdieu, 1982) pour les dirigeants ou militants confirmés et d'intronisation pour les nouveaux qui y participent. Les congrès confédéraux sont vécus comme des moments exceptionnels où les militants se trouvent en co-présence des dirigeants et sont appelés à se prononcer sur leur légitimité à les représenter, et à faire eux aussi la démonstration de leur capacité à être reconnus (et à se reconnaître) comme de bons militants, et pas seulement comme des adhérents. Cette épreuve réciproque est facilitée par le caractère très formel voir théâtral de l'événement, sa structure immuable, la définition précise des rôles de chacun, l'organisation des séquences et des prises de parole sur scène. Pour l'observateur non-initié, les enjeux implicites de cette « façade » (Goffman, 1973) très organisée ne peuvent s'interpréter que par l'observation en parallèle des coulisses du congrès. La participation au « off » du congrès (pauses, déjeuners, réunions informelles, soirées) permet de saisir non seulement les formes d'appropriation différenciées de l'identité collective ici mise en scène, mais également la variété des modes de participation plus ou moins distanciées ou critiques à l'égard de ce grand rituel collectif, et enfin d'apprécier la réception de la performance des militants et dirigeants appelés à monter sur scène.
- 3 En nous appuyant sur une enquête de longue durée (cf. encadré 1) et plus précisément sur l'observation du congrès confédéral de Tours en juin 2010, nous montrerons tout d'abord comment la séquence du congrès met en scène un aspect de la « performativité militante » (Combes et al., 2011, p. 20) autour de la promotion d'un syndicalisme qui se veut « professionnel » et « modernisé » - incarnation d'un *ethos* de cadre plus que d'ouvrier. Dans un deuxième temps, nous insisterons sur l'épreuve de légitimation que constitue le congrès pour les dirigeants appelés à défendre le projet confédéral, mais aussi à apparaître comme dignes d'exercer une position de leadership. Dans une troisième partie, nous analyserons le vécu des

nouveaux participants à cette grande « messe » et l'importance des moments de convivialité hors congrès.

Encadré 1 : Une enquête de longue durée en milieu cédétiste

Depuis 2001, Cécile Guillaume a participé à de nombreux événements organisés par la CFDT et notamment le congrès confédéral de 2002 et celui de 2010. De son côté, Sophie Pochic a également participé à trois congrès de la CFDT, celui de la fédération métallurgie (FGMM) en 2008, celui de la CFDT Cadres en 2009 et celui de la confédération en 2010. Les enquêtes sur les délégués du congrès CFDT de 2002 et de 2006², et d'autres rassemblements, ont été utilisées comme matériaux dans des études sur l'accès des femmes aux responsabilités (Guillaume, 2007) et sur l'engagement syndical des cadres (Guillaume, Pochic, 2009b). La séquence d'observation du congrès CFDT de 2010 s'inscrit donc dans une grande familiarité des chercheuses avec leur terrain et une forte interconnaissance avec les militants qui nous ont permis d'être invitées sans difficultés à ce congrès et logées avec les permanents confédéraux. Nous avons pu assister aux séances plénières dans les places réservées aux invités qu'ils s'agissent des anciens dirigeants de la CFDT, des dirigeants des autres organisations syndicales nationales ou internationales ou d'autres invités « proches » de la CFDT (experts, journalistes, universitaires). Lors du congrès de Tours, nous n'avons réalisé aucun entretien « formel », mais nous avons recueilli les propos de congressistes avec qui nous avons pu échanger pendant les pauses, déjeuner et dîner. Les extraits d'entretiens mobilisés dans ce texte sont issus d'une source secondaire³ qui nous a semblé très pertinente puisqu'il s'agissait du témoignage de « jeunes militants » mobilisés par la Région Centre dans l'organisation du congrès.

La mise en scène d'un militantisme « professionnel »

Un congrès sous le signe du développement durable

4 Comme pour les précédents congrès confédéraux de 2002 et 2006, l'événement se déroule dans un palais des congrès pouvant accueillir les 2.400 congressistes⁴ représentant leurs syndicats de salariés ou leurs unions territoriales de retraités, selon des règles de participation très strictes (cf. encadré 2). Cet édifice très moderne, conçu par Jean Nouvel en 1993, se trouve dans le centre de Tours, en face de la gare, ce qui permet un accès très facile pour les congressistes qui se trouvent « happés » par le congrès dès la sortie du train (lequel a été affrété pour la CFDT depuis Paris). C'est dans ce grand paquebot que les militants vont passer cinq jours, repas du midi compris, à l'exception de courtes pauses café-cigarette sur les terrasses des cafés de la rue qui longe le palais des congrès pour les fumeurs.

Encadré 2 : Règles de participation au congrès

« Le congrès confédéral est l'assemblée des délégués régulièrement désignés par les syndicats adhérents à la confédération ».

Le nombre de délégués des syndicats (définis par une zone géographique et un périmètre professionnel) et des Unions territoriales de retraités (UTR) au congrès confédéral est fixé comme suit : un délégué pour les syndicats de 200 à 499 adhérents, deux délégués pour de 500 à 999 adhérents, trois délégués pour ceux de 1000 à 1999 adhérents. A partir de 2000 adhérents, un délégué supplémentaire par tranche de 1000 adhérents.

Pour les fédérations, régions, l'Union Confédérale des Retraités (UCR) et l'Union Confédérale des ingénieurs et cadres (UCC) : un délégué pour 1000 adhérents ou fractions de 1000 adhérents.

Seuls les syndicats ayant acquitté leurs cotisations de l'année précédente peuvent prendre part aux votes du congrès. Chaque syndicat ou UTR a droit à une voix pour 25 membres, ou fraction de 25 membres. Les fédérations, régions, l'UCR et l'UCC peuvent intervenir dans les discussions, mais n'ont pas de droit de vote.

- 5 L'ensemble de cet événement souligne l'effort mis sur la communication interne et externe par la confédération. De nombreux journalistes sont présents. Une salle leur est réservée et ils y assistent aux débats avec les autres invités. Des écrans retransmettent en direct les débats qui ont lieu en salle plénière. Pour la première fois, l'ensemble du congrès peut-être suivi à distance sur internet par les militants et adhérents sur une web-télé, avec un montage très professionnel : séquences avec jingle, voix off, résumé du contenu, mis en ligne quasiment heure par heure. Autre innovation, cet éco-congrès est placé sous le signe du développement durable⁵. Tous les documents ont été mis en ligne, les badges des participants comportent un code barre pour être scanné lors des opérations de contrôle, un service de co-voiturage est mis à la disposition des participants, un local à vélos est prévu, chaque participant reçoit une gourde Stark qu'il pourra remplir sans produire de déchet plastiques et un sac en matériau recyclé fabriqué en partenariat avec des CAT⁶. Le *design* du stand confédéral qui accueille les militants dans le hall central est très moderne, aux couleurs de la CFDT (orange et blanc). Comme nous l'ont expliqué les experts confédéraux chargés de l'organisation, ce stand a été pensé pour être le plus « léger » possible avec une immense toile orange réalisée en toile PVC qui sera recyclée. Les meubles et bornes d'accueil sont fabriqués à partir de bois de récupération (cf. photo 1).

Photo 1 : Espace de l'Institut Belleville, au sein du congrès 2010 de la CFDT



- 6 Plusieurs « services » techniques internes de la confédération sont présents dans les espaces d'exposition comme le service communication, le service formation ou l'Institut Belleville, opérateur des projets de coopération syndicale internationale de la CFDT. L'équipe CFDT locale tient un stand régional dont la mission est de présenter la Région Centre sous ses aspects politique et économique, mais aussi d'organiser des séances de dégustation de produits locaux⁷, stand qui sera très fréquenté pendant le congrès. D'autres stands d'organisations « partenaires » de la CFDT sont localisés au niveau -2 et regroupent des cabinets d'expertise pour les Comités d'Entreprise, des mutuelles, des organismes de vacances et de retraites, des cabinets d'avocats partenaires. Si le grand hall du palais de congrès est assez sombre et le bar peu accueillant, l'ensemble de ces stands donne une impression de couleur et de dynamisme. Les enjeux de communication externe sont importants, mais le congrès de la CFDT, comme celui des autres organisations syndicales, a d'abord comme fonction de contribuer à produire une identité collective partagée. Le caractère à la fois éloigné de Paris (en province) et « fermé » du congrès favorise ainsi l'entre soi et contribue à dessiner les frontières physiques et symboliques de la communauté militante (Faucher-King, 2005).

Une atmosphère studieuse qui se veut « professionnelle »

- 7 Comme le soulignent des travaux récents sur les partis politiques, les congrès sont des vitrines où s'observent de manière privilégiée les efforts des directions pour transformer les cultures militantes et en particulier « les codes qui régissent les interactions entre militants, la manière de s'exprimer et de se comporter en public » (Faucher-King, 2010, p.145). L'organisation très professionnelle du congrès de Tours avec un cadrage strict des prises de parole, renvoie ainsi l'image d'un syndicalisme « high-tech » et discipliné aux observateurs externes, mais également aux nouveaux congressistes qui sont parfois surpris par tant de « professionnalisme » dans un milieu militant qu'ils connaissent plutôt « par le bas » des collectifs locaux ou d'entreprise qui fonctionnent de manière moins organisée, avec davantage d'amateurisme et d'improvisation, et surtout beaucoup moins de moyens. L'organisation du congrès, elle-même, est extrêmement cadrée comme en témoigne l'ordre du jour ci-dessous, scrupuleusement respecté. Les prises de parole des dirigeants et des militants qui montent à la tribune sont préparées et calibrées pour respecter le *timing*⁸. L'organisation des séquences reflète pourtant une mise en scène qui vise à allier une expression démocratique plutôt longue de la « base » les deux premiers jours et une montée en puissance des prises de parole des dirigeants, avec deux points d'orgue : la réponse du Secrétaire général l'après-midi du troisième jour et la présentation de la résolution générale (ici assurée par celui qui deviendra le futur Secrétaire général deux ans plus tard).

Encadré 3 : Ordre du jour du Congrès

Lundi 7 juin 2010

13h-14h30 : Vérification des pouvoirs et remise des mandats

Ouverture du congrès par l'URI Centre

Mise en place de la Commission de contrôle des mandats

14h30-15h30 : Présentation du rapport d'activité par F. Chérèque, Secrétaire général

15h30-17h00 : Interventions sur le rapport d'activité

17h30-19h30 : Interventions sur le rapport d'activité

Mardi 8 juin 2010

8h30-19h30 : Suite des intervention sur le rapport d'activité

Mercredi 9 juin 2010

8h30-10h00 : Présentation des modifications statutaires, débat et vote

10h30-12h30 : Table ronde « Engagements de différents acteurs sur les projets concrets de développement durable »

14h00-15h00 : Réponse de F. Chérèque aux interventions sur le rapport d'activité

15h00 : Vote sur le rapport d'activité, dont le quitus financier

15h10-15h30 : Interventions d'invités (John Monks, CES)

15h30-16h30 : Présentation de la résolution générale par L. Berger, Secrétaire National

16h30-17h00 : Débat sur la résolution

17h30-19h30 : Poursuite du débat sur la résolution

Jeudi 10 juin 2010

8h30-10h30 : Poursuite du débat sur la résolution

11h00-11h30 : Interventions d'invités

11h30-12h30 : Présentation du rapport de la charte financière et informatique, débat et vote

14h00-17h15 : Poursuite du débat sur la résolution

17h15-17h30 : Présentation des procédures de vote pour l'élection au Bureau National

17h30-18h20 : Election du Bureau National

19h20-19h30 : Proclamation des résultats de l'élection du Bureau National

Résultats de l'élection de la Commission de suivi de la charte financière

Vendredi 11 juin 2010

8h30 : Proclamation des résultats de l'élection de la Commission Exécutive

8h30-10h30 : Poursuite du débat sur la résolution

11h00-11h30 : Poursuite du débat sur la résolution

11h30 : Vote sur la résolution

11h30-12h00 : Clôture du congrès par le Secrétaire général

- 8 La féminisation de l'organisation est visible, avec un nombre important de femmes qui montent à la tribune ou qui apparaissent dans des films, indice de l'attention portée à la confédération à la parité et mixité des structures, encadrée par des « quotas » de femmes par délégation (cf. photo 2)⁹. Les interventions sur le sujet mixité ou égalité professionnelle seront pourtant relativement rares, relativement techniques et dépolitisées (Guillaume, 2007)¹⁰. L'ambiance est studieuse sur scène et en salle. Les militants sont pour la plupart habillés comme s'ils allaient au travail, plutôt dans des emplois de cols blancs (vestes, chemises, mais presque pas de cravates). Peu de pauses sont prévues et l'alcool est interdit au sein du congrès, pour la première fois. Quand ils sortent de la salle plénière, les militants sont happés par les exposants ou le stand confédéral situés à proximité des deux bars, sauf les fumeurs qui sortent du bâtiment. Les congressistes déjeunent ensemble dans les étages selon une organisation très serrée, mais très efficace (peu d'attente), le plus souvent avec leurs camarades de syndicats ou

de fédérations. Rares sont les militants qui « traînent » dans les couloirs pendant les débats et même quand ils se couchent tard, ils sont à l'heure le matin pour la reprise des débats à 8h30. La salle est quasiment toujours remplie, sauf pour les rares interventions d'invités externes ou la table ronde sur le « développement durable », bien que le congrès soit placé sous ce signe.

Photo 2 : Interventions de délégués sur le rapport d'activité, Congrès 2010 de la CFDT



- 9 Cette présentation de soi sérieuse et disciplinée, qui tranche avec d'autres congrès syndicaux, doit s'interpréter au regard des conditions sociales qui l'ont rendue possible. Le constat d'une élévation des niveaux de diplôme des membres du Bureau national depuis les années 1980 (Defaud, 2009) se vérifie en effet au niveau des congressistes et des responsables de fédération ou région qui montent à la tribune. Ainsi, au Congrès de Grenoble en 2006, plus de 60% des congressistes avaient un niveau d'étude au moins égal au bac et 40% au moins égal à bac +2. Même si nous ne pouvons comparer ces résultats avec une enquête plus récente, nous pouvons sans grand risque transposer les résultats établis à partir du congrès précédent. Saisir les évolutions des propriétés sociales des congressistes est indispensable car elles influent sur leurs prises de positions dans les situations d'assemblées (Nay, 2003), mais contribuent aussi à une transformation des modes de sociabilités (Frételet, 2010) et des façades institutionnelles (Codaccioni et al., 2012).

Une épreuve de légitimation pour les dirigeants

- 10 Au-delà de cet « appareillage symbolique » (Goffman, 1973) qui se veut très « professionnel », l'autre particularité de ce congrès est la démonstration d'une organisation qui fait corps derrière ses dirigeants et défend le projet d'un « syndicalisme de proposition » (Defaud, 2009), lequel se caractérise principalement par l'abandon d'un syndicalisme de classe, l'acceptation du marché comme principe légitime de régulation économique et la valorisation d'une posture contractuelle de négociation dans l'entreprise¹¹. Pour autant, cette cohésion interne est le fruit d'une attention constante de la part des dirigeants qui jouent aussi ici leur légitimité.

Une organisation rassemblée

- 11 Dès l'allocation de François Chérèque, lors de la présentation du rapport d'activité, le premier jour du congrès, le Secrétaire général donne le ton de cette cohésion interne : « *Aujourd'hui à Tours, c'est une CFDT forte qui est rassemblée. Forte de sa cohésion interne, attentive à toutes ses composantes professionnelles du privé comme du public. Cohérente dans ses choix et la défense de ses valeurs de justice, de démocratie, de solidarité. Offensive dans son action et dans ses engagements au service des salariés et des retraités. Lucide et capable de s'interroger*

sur *l'avenir du syndicalisme* ». Très offensif dans sa défense des positions et des succès de la CFDT, il est longuement applaudi, avec une *standing ovation* de trois minutes, qu'il ponctue par un « *A voté* », générant des rires dans l'assistance (cf. photo 3). Contrairement à d'autres congrès, aucun sifflet, aucune contestation ne se manifeste. La fonction charismatique du *leader* joue à plein. Le congrès est lancé sous le signe de la continuité et de la cohérence. Les textes de la résolution témoignent de ce souci de continuité historique : « *cette résolution s'inscrit dans la continuité de l'histoire et des choix de la CFDT* » (extrait du point 0.2 de la résolution). Les anciens secrétaires généraux, Edmond Maire et Nicole Notat sont présents à certains moments du congrès, de même que d'anciens responsables de fédérations ou de régions aujourd'hui retraités.

Photo 3 : Intervention de François Chèreque lors de la présentation du rapport d'activité, Congrès 2010 de la CFDT



- 12 Les différents intervenants qui se succèdent à la tribune surtout les membres du Bureau national ou les Secrétaires généraux de fédération ou de région soutiennent la ligne confédérale dans tous les domaines abordés : retraite, assurance-chômage, fiscalité... L'analyse des 87 interventions des syndicats lors du congrès souligne la fréquence des déclarations de soutien à la ligne confédérale, portée notamment par les membres du Bureau National. Une seule intervention est ouvertement critique envers la confédération, celle de Michel Fourgeaud, secrétaire du syndicat Métallurgie Sud Francilien, connu pour être un des rares syndicats oppositionnels de la fédération Métallurgie (FGMM) : « *Les syndicats veulent être écoutés, sinon entendus. La Confédération a refusé de nombreux amendements et fait passer les plus caricaturaux, ce n'est pas un exercice de démocratie, c'est seulement son image. L'opposition est désormais considérée comme une pustule qui gratte. Mais rassurez vous, notre amendement est rejeté, donc c'est un bon congrès comme on les aime, toute voix discordante a disparu. Ne soyons pas un congrès conformiste, nous avons passé le risque de l'éclatement !* » (il est fortement sifflé et hué par la salle).
- 13 Globalement et comme en témoignent d'autres enquêtes récentes, les militants cédétistes sont aujourd'hui « alignés » sur la position réformiste confédérale (Barthélémy et ali., 2012) et ne s'autorisent aucun écart au rôle quand ils montent sur scène. Si l'orientation réformiste n'est pas au centre des enjeux du congrès de Tours, un sujet particulièrement sensible pour la CFDT, prévu pour le débat du 4^{ème} jour, fait néanmoins planer une atmosphère de tensions sur le congrès, fortement alimentée par les médias.

Une direction sous le feu de l'actualité de la réforme des retraites

- 14 Comme le souligne Olivier Nay, les assemblées sont étroitement dépendantes de ce qui se passent à l'extérieur et des liens qu'entretiennent les élus avec d'autres interlocuteurs (Nay, 2003), en l'occurrence ici les autres organisations syndicales et le gouvernement sur le sujet de la réforme des retraites. Le projet de réforme du gouvernement Sarkozy consistait en un ensemble de mesures révisant le régime des retraites, dont la principale était de repousser de deux ans l'âge minimum de liquidation des pensions. Elle est présentée au Parlement le 7 septembre 2010 par le ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique, Éric Woerth, dix mois après la communication du document d'orientation aux partenaires sociaux et après avoir occasionné un important mouvement social en 2009 auquel a participé la CFDT. Dès son discours inaugural, François Chérèque qui a déjà pâti d'une annonce trop rapide dans les médias en 2003 lors de la précédente réforme des retraites¹² entreprend de déminer le sujet en réaffirmant l'attachement de la CFDT à la retraite à 60 ans : « *Notre congrès est attendu, très attendu, nous le savons. Nous en sommes fiers, mais nous mesurons aussi notre responsabilité. Ce que pense la CFDT intéresse (...) Le gouvernement a décidé de tirer les premières salves. En attaquant les 60 ans, il veut prouver qu'il est capable de faire tomber un symbole. Il se moque des inégalités, il ne les regarde pas, les voit-il seulement ? Il fait le choix de mener cette réforme, que chacun sait indispensable, sur des bases injustes, inacceptables qui frapperont les plus modestes déjà lourdement touchés par la crise. Nous n'acceptons pas la remise en cause des 60 ans. Dans l'épreuve de force engagée par le gouvernement, les salariés et la CFDT n'ont pas dit leur dernier mot. Les retraites, c'est un sujet au combien cher à la CFDT. Il donne un goût si particulier à nos échanges, que l'on ne retrouve pas ailleurs. Le goût de la franchise, de l'honnêteté, le goût du courage* » (extrait de son allocution). Son discours est d'ailleurs largement applaudi, certains sont debout, mais l'attente du débat sur la résolution prévue le 4^{ème} jour, avec la venue « en allié » très médiatisée de Bernard Thibault, alors Secrétaire général de la CGT, contribue à maintenir une forte pression sur les dirigeants.
- 15 Si contrairement à 2003, la CFDT participe à une intersyndicale avec la CGT et d'autres organisations opposées à la réforme des retraites, tous les syndicats abordent le projet de réforme des retraites du gouvernement dans leurs interventions. Joelle Meresse, secrétaire du syndicat Métallurgie Lot et Garonne, intervient ainsi sur les retraites, les bas salaires et les PME : « *Sur les retraites, il faut maintenir un âge de départ minimum raisonnable et prendre en compte les carrières heurtées, notamment pour les femmes, et ceux qui ont eu une carrière plate au SMIC, et qui seront au SMIC après, face à un patronat souvent rétrograde dans les PME.* » Elle est très soutenue par son syndicat qui l'encourage « *Vas-y Joelle* » et applaudit bruyamment après son intervention. Cette tension autour des retraites est d'autant plus importante que la couverture médiatique du congrès se concentre principalement sur cet enjeu. Et c'est avec beaucoup de soulagement et d'émotion que les militants accueillent la réponse de François Chérèque le 3^{ème} jour au cours de laquelle il défend une position plutôt ferme : « *Vous craignez, qu'en s'engageant à ce congrès on puisse tomber dans un piège. C'est-à-dire laisser croire que la CFDT pourrait négocier des contreparties avec le gouvernement sur son projet de réforme. Je vous le dis clairement, nous ne sommes pas dans cette posture de négociation de contreparties à une réforme que nous combattons* ».

Une équipe dirigeante mobilisée pour défendre la résolution générale

- 16 La séquence suivante de débats sur la résolution, à partir du troisième jour, révèle de manière plus collégiale la pression qui s'exerce sur les dirigeants. Chaque membre de la Commission exécutive est ainsi appelé à défendre, à tour de rôle, la position de la confédération pour chaque amendement débattu. Si cet exercice est cadré par la forte sélection des amendements en amont (cf. encadré 4), les Secrétaires nationaux sont ainsi censés faire la démonstration de leur maîtrise des sujets, souvent très techniques, qui sont abordés. Cette forte exposition est différemment vécue. Les deux femmes les plus récentes dans la Commission exécutive qui viennent toutes les deux du service public, Anousheh Karvar et Laurence Laigo, semblent le moins à l'aise dans l'exercice, bien qu'elles soient toutes les deux diplômées et bien ajustées aux attentes du « bon syndicaliste cédétiste », sérieux et structuré dans sa prise de parole. Leurs

difficultés et celles d'autres militants hommes plutôt effacés témoignent de la persistance de codes et comportements plus classiques dans les milieux syndicaux qui font la part belle au charisme. Charisme qu'incarne plutôt bien certains dirigeants comme François Chérèque ou d'autres membres du Bureau national. Or l'un des enjeux de cette séquence du congrès est bien la légitimation du projet, mais aussi des dirigeants appelés à l'incarner. Celle-ci est mise en scène à différents moments et contribue à une forte personnalisation du pouvoir. La reconduite des membres du Bureau national et de la Commission exécutive se joue ainsi symboliquement, lors du congrès, bien au-delà des voix recueillies lors de l'élection. Si certains sont plébiscités¹³ et se sentent légitimés par le congrès, d'autres vivent ce moment comme un signal de leur futur départ (même quand ils sont réélus). De ce point de vue, le congrès s'apparente au « rite d'institution » décrit par Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1982), en ce sens qu'il a un effet d'assignation statutaire pour ceux qui réussissent le passage et inversement pour ceux qui échouent.

Encadré 4 : Procédures d'examen des amendements à l'avant projet de résolution générale.

En amont du congrès, un gros travail de mise en forme et de cadrage des débats est assuré par une commission chargée de sélectionner les amendements présentés par les syndicats à propos du projet de résolution élaborée par la confédération. La commission des amendements rédige ainsi un avis motivé sur chaque amendement déposé et le Bureau national effectue un pré-choix d'amendements susceptibles d'être retenus pour la discussion et le vote au congrès. Les syndicats peuvent faire des recours s'ils ne sont pas satisfaits par la nouvelle rédaction proposée ou s'ils souhaitent maintenir un amendement refusé. Le nombre d'amendements retenus pour le débat du congrès est limité. Pour le congrès de Tours de 2010, 1757 amendements ont été déposés, par 224 syndicats (sur 1100) et UTR. 190 amendement ont été intégrés totalement, 327 partiellement et 1163 refusés. 77 ont été retenus pour alimenter 23 débats pendant le congrès.

- 17 Les principales critiques émises à l'égard de la stratégie confédérale pendant ce congrès émanent des militants du secteur public et portent sur les effets néfastes de la Réforme générale des politiques publiques (RGPP) sur leurs conditions de travail et d'emploi, et plus largement sur la qualité des services publics délivrés. Certains critiquent la CFDT pour ne pas assez défendre le statut de la fonction publique, mais n'interpellent jamais directement la direction confédérale sur sa ligne politique de soutien aux réformes du service public. Estelle Constanino, nouvelle militante du syndicat Finances publiques de Lorraine, est fortement applaudie, malgré sa critique ouverte de sa fédération, l'UFFA : « *Ce qui nous fâche, c'est la fonction publique devient le bouc émissaire des dépenses publiques. Si nous sommes attachés au réformisme, ne jetons pas le statut de la fonction publique à la poubelle du sarkozysme. La RGPP n'est pas une réforme positive et elle doit être combattue* ». Bien que les 23 amendements au projet de résolution aillent plutôt dans le sens de ce que souhaite la direction confédérale, deux amendements relatifs aux services publics sont « perdus » par la direction¹⁴. La Secrétaire nationale, Laurence Laigo, transfuge de l'UNSA passée au secrétariat confédéral avant d'arriver très rapidement à la Commission Exécutive confédérale, qui présente le débat sur la fonction publique est sifflée à cette occasion.

Le premier amendement gagné est porté par le Syndicat de l'éducation nationale (SGEN) du Haut-Rhin pour refuser que soit indiqué « à la baisse » dans le texte de la résolution sur les services publics¹⁵ qui indique que « *des arbitrages sont possibles concernant l'affectation de ces moyens et effectifs pouvant aboutir à la hausse et à la baisse* ». Le SGEN justifie cet amendement car cette fédération est à l'initiative des ZEP dont l'ambition est de ne pas abandonner les plus fragiles, et qu'avec 100.000 emplois détruits, le service public de l'éducation a connu son plus grand plan social. Laurence Laigo, ancienne enseignante de primaire (Laigo, Guillaume, 2007), qui intervient pour le Bureau National est sifflée quand elle dit de manière provocante : « *Que*

proposer plutôt que de dénoncer ? Assumons un discours différent, on ne peut pas accepter une augmentation continue du nombre de fonctionnaires, c'est un problème de dette publique pour les générations futures et avec les nouvelles technologies, des emplois peuvent être réaffectés sur d'autres missions ». L'amendement est rejeté à 56,8%, ce qui est accueilli par un grand cri de joie.

L'autre amendement n°8 gagné contre la direction et son rapporteur Marcel Grignard concerne le texte de la résolution sur les discriminations au travail¹⁶. Il est proposé par le Syndicat du personnel de l'énergie atomique (SPEA) de Marcoule, affilié à la Fédération Métallurgie (FGMM), qui propose de remplacer « converger » par « amener » dans la phrase « faire converger les droits des salariés les plus stables et ceux des travailleurs les plus précaires ». Pour ces militants, qui rencontrent nombre de salariés de la sous-traitance, c'est par le haut – et non par le bas – qu'il faut converger et la résolution ne le précisait pas. Cet amendement est accepté par les délégués à 59%.

- 18 Mais l'attention est surtout focalisée sur les débats sur la résolution concernant la réforme des retraites¹⁷, et notamment le Débat n°12 « Augmentation de la durée des cotisations ». « La CFDT veut une réforme alternative à celle du gouvernement. Elle est prête à en discuter mais elle met ses conditions : la prise en compte réelle des carrières longues et de la pénibilité ». Suivant le syndicat Métaux de St Nazaire, et le Bureau National représenté par Jean-Louis Malys et contre la proposition du syndicat Interco (collectivités territoriales) Seine Maritime, les délégués décident de lever le tabou sur le nombre d'années de cotisations à 58,9%¹⁸. Dans la foulée, à près de 80 %, les congressistes choisissent d'ouvrir une réflexion sur les conditions d'unification des régimes de salariés des secteurs publics et privés pour éviter la pénalisation contre les poly-pensionnés, suivant la recommandation du syndicat Santé Sociaux de Meurthe et Moselle et contre le syndicat de l'INRA (Débat n°13). Jean-Louis Malys vend très bien cette motion : « ce texte est une prudence de Sioux : il nous demande de réfléchir aux conditions, aux obstacles du rapprochement, car chaque régime a ses avantages mais aussi ses inconvénients. Ce n'est pas un alignement sur une position du gouvernement, c'est l'inverse, la CFDT n'acceptera pas un alignement des paramètres sans un vrai débat ! ». Enfin, concernant le financement des retraites, le Congrès suit à 62% le syndicat des banques de l'Isère, soutenu par Laurent Berger, opposé au syndicat des finances de Bourgogne qui voulait élargir les sources du financement en taxant les revenus du capital et l'ensemble des revenus financiers (Débat n°14). Contrairement à leurs deux collègues femmes, Jean-Louis Malys et Laurent Berger sortent plutôt confortés de cet exercice périlleux.

Une participation sélective, des formes d'appropriation hétérogènes

- 19 Si le congrès représente une épreuve et une instance de confirmation pour les dirigeants (et les militants confirmés), il s'apparente aussi à une séquence d'initiation et d'apprentissage pour les nombreux primo-participants.

Une participation sélective au débat

- 20 La forme congrès est extrêmement codifiée avec un temps très limité accordé aux syndicats pour s'exprimer lors des deux premiers jours et ensuite une forte sélection des amendements débattus. Les conditions de la participation des militants au congrès sont donc très encadrées, tant du point de vue de la forme que du fond. Contrairement au Parti Socialiste (Lefebvre, 2011), on n'observe pas de banalisation d'un discours critique sur la CFDT en interne. Au contraire, il existe plutôt une forme de paranoïa aigüe à l'égard des médias et une forte autodiscipline à l'égard de l'expression des dissensions internes (Faucher-King, 2008). L'intériorisation du « tabou de la critique » dans une organisation qui vit la hantise de la réapparition d'une opposition interne est fortement palpable dans les rassemblements. Ainsi cette jeune militante d'un syndicat d'InterCo (fédération des collectivités territoriales) qui tient un discours très critique sur l'action de la CFDT sur la RGPP, précise dès le début de son intervention « qu'elle a adhéré après 2003 » - et n'a donc jamais fait partie d'un collectif oppositionnel -.
- 21 Par ailleurs, lors des prises de parole à la tribune, de nombreuses remarques circulent dans la salle sur le choix des militants appelés à s'exprimer, sur leurs capacités d'expression, la pertinence de leur argumentation, mais aussi leur « alignement » sur la ligne confédérale.

D'autres remarques moins « politiquement correct » tenues par certains responsables illustrent aussi le contraste entre l'égalitarisme affiché et les blagues graveleuses ou péjoratives sur certaines femmes âgées de style populaire qui s'expriment à la tribune, du genre « *vas-y mémère* ». Mais, les critiques portent également sur la prestation de leurs collègues du Bureau national ou de la Commission exécutive jugés « *mauvais* » ou « *mal préparés* » dans leur défense des amendements... La participation au congrès s'apparente à « un des modus operandi par lequel les acteurs ajustent leurs prédispositions aux règles et aux rôles objectivés (institutionnalisés) dont ils doivent tenir compte » (Fréte!l, 2010, p.196), avec plus ou moins de succès. Il peut ainsi d'agir d'un moment vécu comme une sanction, une consécration ou comme une séquence de formation dans l'apprentissage du métier de militant (Bargel, 2014). Les syndicats font d'ailleurs parfois le choix de faire monter à la tribune de jeunes militant.e.s représentant.e.s des nouvelles franges du salariat¹⁹, ce qui donne l'impression d'une participation démocratique ouverte et représentative, même si sur les 87 interventions sur le rapport d'activité, beaucoup ont été le fait de militants confirmés et seulement 31 femmes se sont exprimées²⁰.

- 22 La participation aux débats et plus encore au vote reste conditionnée par la ritualisation des débats et la spécialisation des acteurs (Bachelot, 2011). Participer à un congrès syndical requiert une forte socialisation militante et une connaissance des sujets abordés qui peuvent apparaître très techniques aux nouveaux arrivants. Le choix de certaines structures de faire participer des nouveaux militants n'ayant jamais assisté à ce genre d'événements, et notamment des femmes et des jeunes, génère le sentiment d'un congrès à deux vitesses, entre ceux qui font le congrès et les autres. Les témoignages recueillis par la Région Centre CFDT dans son journal interne²¹, qui a choisi de mettre à l'honneur « les coulisses du congrès », en faisant parler quelques-uns des 250 militants et adhérents issus des 86 syndicats professionnels qui la composent et qui ont travaillé bénévolement pendant 6 jours à l'organisation du Congrès sont, à ce titre, très instructifs, comme celui-ci :

Sandrine, 28 ans, adhérente depuis 2005

« Au service d'ordre de l'accueil, je n'ai pas pu suivre les débats du fait de l'absence de télé. Un poste vers l'entrée aurait été bienvenu. Pour moi, ce fut fatigant dû à l'énervement mais les congressistes sont super gentils. Pour moi, les enjeux importants sont les mesures concernant les retraites, mais les jeunes ont d'autres préoccupations, notamment les salaires. (...) Je suis déçue qu'il n'y ait pas plus de jeunes dans la salle alors que les délégations devaient faire un effort en ce sens... »

Ludovic, 29 ans

« C'est mon premier congrès confédéral. J'imaginai ce type d'organisation, mais l'architecture du Vinci m'impressionne. La richesse des débats et la réponse de François m'ont bluffé. J'ai apprécié la table-ronde sur le développement durable avec Chantal Jouanno, je me suis dit : 'Il n'y a pas que des cons à l'UMP'. Pour préparer le congrès, nous étions plusieurs jeunes, un peu inquiets par les procédures et les textes. Le projet de résolution était tellement bien écrit que tout le monde l'a compris. Ça c'est du réel, permettre aux jeunes de comprendre les textes et de s'exprimer dessus !!! Les enjeux importants du congrès, c'est bien sûr les retraites et leur financement, mais c'est aussi la place de l'adhérent, la communication. Je suis un peu déçu par le faible nombre de délégués jeunes. Laisser la place aux jeunes, laisser l'espace. Je pense que ça fait peur aujourd'hui. »

Un moment de communion aux formes variées

- 23 Cela dit, pour la plupart des congressistes, participer à un congrès confédéral est perçu comme une chance (car les places sont limitées) et comme une occasion rare d'être ensemble, de découvrir d'autres militants de régions et professions variées, de se sentir confortés dans une appartenance collective, de vivre des moments de pause et de convivialité qui tranchent avec une réalité professionnelle et syndicale souvent difficile.

Nous déjeunons ainsi avec des membres de la Région Basse-Normandie, dont Sylvie, une ouvrière élue au CE et CCE d'une entreprise pharmaceutique, qui traverse son deuxième plan social en deux ans. Elle trouve que les interventions de 8 minutes sont parfois trop longues, notamment pour les fédérations qui ont déjà leur congrès fédéral et qui disent peu de choses à part plébisciter le bilan de la Confédération. Surtout, elle a l'impression que la teneur des débats est décalée par rapport à la réalité de son entreprise, elle a été obligée hier après-midi de remonter sur Paris avec

son secrétaire général en voiture pour négocier un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) avant un accord de méthode, avec l'appui d'un consultant de Syndex. Ce qu'elle a particulièrement apprécié, ce sont les échanges hier soir au dîner avec des militants de la FCE (Fédération Chimie Energie) sur leurs pratiques de PSE, occasion d'aborder des sujets de fond alors que les réunions de son syndicat sont souvent happés par l'urgence. Les voyages Caen-Tours-Paris en voiture avec « Gégé », son secrétaire de syndicat renforce aussi les liens, mais pendant le repas, elle est obligée de rétablir une certaine distance entre eux, lui rappelant qu'elle est mariée²².

- 24 Selon leur secteur professionnel, les différents collectifs militants organisent des événements aux modalités contrastées : une soirée dansante et alcoolisée chez les métallos de la FGMM, un apéritif dans les locaux de l'université de Tours pour le SGEN, des dîners en petit comité dans les restaurants de centre ville pour les secrétaires confédéraux ou une dégustation œnologique offerte par la Région à l'hôtel de ville de Tours. L'observation de l'apéritif du SGEN, auquel nous avons été conviés, permet d'ailleurs de confirmer que les militants locaux ont ainsi une rare occasion d'échanger avec les représentants nationaux de la fédération, avec des conversations portant autant sur la vie professionnelle, que la vie militante, voire la vie privée.

Lors de cet apéritif, qui se déroule dans les locaux de l'université, dans la salle du CTP (Comité Technique Paritaire), en présence du président de l'université, avec une terrasse donnant une vue magnifique sur la ville de Tours, se retrouvent des militants locaux du SGEN Orléans-Tours et des militants nationaux du SGEN. Lors de cette réunion, nous assistons à un "debriefing" assez musclé entre un jeune militant d'une trentaine d'années, qui avoue n'avoir pas bien géré son temps car il était très stressé, et deux militantes qui ne sont pas tendres avec lui : *"Les préliminaires c'est bien, mais c'est pas le lieu ici"* ou *"Tu as été très mauvais, on ne voyait pas où tu voulais en venir."* Un débat assez ironique s'engage autour de l'intervention d'une retraitée au nom de son UTR, ancienne du SGEN, sur la défense des droits de la famille : *"ça avait des relets pétaïnistes"* ; *"j'aurais du lui demander si les ménages homo, ça lui allait"*. Une responsable nationale de la CFDT-Fonctions publique (UFFA) semble très heureuse de retrouver sa fédération d'origine. Elle échange sur l'autonomie des universités et la négociation de la LRU de 2009, avec un des membres de la section SGEN de Tours, lui aussi bibliothécaire, avec des discours très critiques sur l'attitude de la FSU, localement et nationalement.

- 25 Cette segmentation des moments de pause s'explique aussi par le fait qu'après 20 heures, les congressistes ne sont pas dans les mêmes conditions de logement et de festivité. Les militants sont logés dans des endroits différents, parfois assez loin du lieu du congrès pour des raisons de coût d'hôtellerie (Ambroise, Blois). Cette répartition ne facilite le mélange ni entre les structures, ni entre la base et le sommet. Mais pour la première fois, les responsables locaux ont organisé un grand concert gratuit « CFDT Music Tours » ouvert à tous, les adhérents de la région et leur famille, avec des artistes connus (Jeanne Chéral, Thomas Fersen, Eiffel) et des artistes adhérents à la CFDT comme Nilda Fernandez (cf. photo 4). Initiative fortement appréciée des jeunes militants, même si la pluie torrentielle est venue gâcher le spectacle.

Photo 4 : Affiche du concert gratuit, CFDT Music Tours, 10 juin 2010.



26 Beaucoup de militants, et notamment les plus récents, sont ressortis de ce congrès avec un fort sentiment d'appartenance et une envie renforcée de s'engager pour la CFDT, comme en témoignent ces militants, s'exprimant dans le journal CFDT de la Région Centre :

Hocine, adhérent depuis 2 ans, syndicat Construction Bois 28/45, délégué

« Quand on voit ça de l'intérieur, on en prend plein la gueule, on aurait mal s'il n'y avait pas le syndicalisme ! On sent une ferveur, un sentiment de fraternité. Tu le sens, c'est palpable, on sent de la solidarité. Les gens sont contents de se connaître. Les congrès sont des moments importants. J'ai la chance d'avoir vécu deux congrès : un de ma fédération et celui de la confédération cette semaine. On imagine le temps de préparation pour que ce soit huilé. Je suis bluffé, comme quoi, on peut faire de grandes choses. Ce congrès arrive juste à un moment-charnière, ça se déroule bien, ce sera très important pour l'avenir de la CFDT. Je regrette juste que d'autres membres du bureau n'aient pas pu vivre ces moments-là. »

Magali, 43 ans, Déléguée Syndicale Centrale ADPEP²³, syndicat Santé Sociaux 45

« Je suis venue en train et je repars en co-voiturage. C'est mon premier congrès confédéral. On sent une cohérence, que l'on va sans le même sens. J'ai l'impression qu'on construit ensemble

ce projet-là. La parité hommes/femmes se vit et je ne sens pas une main mise des plus anciens. L'engagement ne dépend pas du nombre des années de militant. Je pense que le congrès va me ressourcer. Quand on a participé à la feuille de route des quatre prochaines années, on se sent plus à l'aise quand les décisions sont prises. Le positionnement de la CFDT sur les retraites est rassurant, ça permet d'être bien dans ses pompes. »

Conclusion

- 27 Cette séquence d'observation en 2010 souligne la fonction aujourd'hui moins programmatique que symbolique des congrès confédéraux à la CFDT. Si quelques enjeux liés aux orientations politiques de la CFDT sur des sujets d'actualité sont toujours présents, comme ici les retraites ou les réformes dans la Fonction publique, la forte cohérence idéologique interne de l'organisation déplace le curseur de l'événement vers des enjeux avant tout symboliques de légitimation des dirigeants qui le portent et d'intégration des nouveaux militants. On y observe tout à la fois le travail des dirigeants pour défendre le projet qu'ils ont contribué à élaborer et pour être jugés dignes de l'incarner, et le travail des militants pour s'appropriier les débats et s'initier à la « culture d'organisation » (Bachelot, 2007). S'il est souvent difficile de décrypter les enjeux du congrès par la seule observation de ce qui se joue sur scène, la participation aux coulisses du congrès permet de saisir, par bribes, des éléments d'interprétation relatifs aux jeux de pouvoir au sein de l'équipe dirigeante, aux enjeux de détection des « bons militants », mais aussi de constater combien la participation à un congrès syndical suppose un apprentissage de longue durée. Tous les participants ne sont pas dotés des mêmes ressources (ni des mêmes enjeux) pour s'approprier ce grand rituel. Si le congrès conserve un rôle essentiel dans le renforcement des liens collectifs, sa charge symbolique et son efficacité s'avèrent très inégales pour les participants. Sa longueur (5 jours) et son fort degré de formalisme contribuent par ailleurs à déplacer les moments de convivialité et de communion, de même que les espaces de « critique » du projet confédéral, vers sa périphérie (Faucher-King, 2005). En ce sens, il est important de ne pas sous-estimer l'importance de ce rituel pour la cohésion et la légitimation de l'institution, mais en même temps de ne pas se laisser duper par son efficacité formelle.

Bibliographie

- Abelès Marc, *Anthropologie de l'Etat*, Paris, Armand Colin, 1990.
- Bachelot Carole, « L'ethnographie des dirigeants de partis. Le cas du parti socialiste », *Genèses*, n°83, 2011-2, p.118-132.
- Bachelot Carole, « La culture d'organisation au Parti Socialiste. De l'explicitation à l'appropriation des normes », in Haegel F. (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de SciencesPo, 2007, p. 143-182.
- Bargel Lucie, « Apprendre un métier qui ne s'apprend pas. Carrières dans les organisations de jeunesse des partis », *Sociologie*, vol.5, 2014/2, p.171-187.
- Barthélémy Martine, Dargent Claude, Groux Guy, Rey Henri, *Le réformisme assumé de la CFDT*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
- Bérout Sophie, « A l'école de la dissidence ? Les usages de la formation syndicale par l'opposition interne au sein de la CFDT du début des années 1980 à 2003 », *Le Mouvement social*, n° 235, 2011/2, p. 137-150.
- Bourdieu Pierre, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°43, 1982, p.58-63.
- Codaccioni Vanessa, Maisetti Nicolas, Pouponneau Florent, « Les façades institutionnelles : ce que montrent les apparences des institutions », *Sociétés Contemporaines*, n°88, 2012, p.5-15.
- Combes Hélène « Meetings de fin de campagne au Mexique et ethnographie des milieux partisans », *Politix*, n°85, 2009/1, p.149-179.
- Combes Hélène, Choukri Hmed, Mathieu Lilian, Siméant Johanna, Sommier Isabelle, « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, n°93, 2011, p.9-27.
- Defaud Nicolas, *La CFDT (1968-1995). De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Durkheim Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, PUF, 1912.

Faucher-King Florence, « La réinvention du Parti travailliste ? 'New Labour New Britain' », in Faucher-King F., Le Galès P., *Les gouvernements New Labour. Le bilan de Tony Blair et de Gordon Brown*, Presses de Sciences Po, 2010, p.133-164.

Faucher-King Florence, « La 'modernisation' du parti travailliste, 1994-2007. Succès et difficultés de l'importation du modèle entrepreneurial dans un parti politique », *Politix*, n°81, 2008, p.125-149.

Faucher-King Florence, *Changing Parties. An Anthropology of British Political Party Conferences*, Basingstoke, Palgrave, 2005.

Frérel Julien, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », in Lagroye J., Offerlé M., dir. *Sociologie de l'institution*, Paris Belin, 2010, p.195-217.

Goffman Erwing, *Les Rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, 1974.

Goffman Erwing, *La mise en scène de la vie quotidienne – 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973.

Guillaume Cécile, « Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence paradoxale du plafond de verre à la CFDT », *Politix*, n° 78, n°2, 2007, p. 39-63

Guillaume Cécile, Pochic Sophie, « La professionnalisation de l'activité syndicale : talon d'Achille de la politique de syndicalisation à la CFDT ? », *Politix*, n° 85, n°1, 2009a, p.31-56.

Guillaume Cécile, Pochic Sophie « Un engagement incongru ? Les cadres et le syndicalisme, l'exemple de la CFDT », *Revue Française de Science Politique*, vol. 59, n°3, 2009b, p. 535-568.

Laigo Laurence, Cécile Guillaume « Femme et syndicalisme, le genre comme ressource politique ? », *Sociologies Pratiques*, n°14, p.7-9.

Nay Olivier, « Pour une sociologie des pratiques d'assemblées : notes sur un champ de recherche quelque peu délaissé », *Sociologie du travail*, n°45, 2003, p.537-554.

Pochic Sophie, « Femmes responsables syndicales en Angleterre et identification féministe : neutraliser leur genre pour mieux représenter leur classe ? », *Sociologie*, vol. 5, n°4, 2014, p. 369-386.

Notes

1 En 2003, les derniers opposants à la ligne confédérale ont définitivement quitté la CFDT et le mouvement « Tous ensemble » qui tentait d'organiser l'opposition interne a été dissout, certains militants partant à la CGT ou dans d'autres organisations ou quittant définitivement le mouvement syndical (Béroud, 2011). Ces départs en masse ont eu pour effet de « pacifier » les congrès confédéraux qui ont suivi.

2 Aucune enquête quantitative des congressistes n'a été réalisée lors du congrès de Tours 2010 ni celui de Marseille en 2014, pour des raisons d'ordre logistique (temps de passation et codage des questionnaires) et de faible intérêt (impression des dirigeants de bien « connaître » la base militante des délégué.e.s).

3 *InterVals*. Le magazine des militants de la région Centre, n°109, juillet 2010.

4 Ce chiffre peut apparaître très important, notamment en comparaison avec d'autres syndicats plus petits, mais il témoigne d'un accès très sélectif pour une organisation qui revendique 820 000 adhérents.

5 Une charte du congressiste est insérée dans le guide pratique du congrès avec un certain nombre d'engagements liés à des actions ou consommations éco-responsables : utiliser les moyens modernes et économiques de gestion des inscriptions, privilégier les modes de transport moins émetteurs de CO2 (vélo, marche, bus, co-voiturage), trier les déchets...

6 Centre d'aide par le travail, où travaillent des personnes handicapées.

7 Produits sélectionnés uniquement parmi des producteurs biologiques locaux ou travaillant avec des personnes handicapées.

8 Les règles d'intervention à la tribune sur le rapport d'activité sont fixées par le règlement. Tous les syndicats, UTR, fédérations, régions, UCR et UCC peuvent intervenir sur un format de 8 minutes maximum.

9 En partie liée aux règles de mixité imposées par le règlement du congrès qui veut que les délégations composées de 2 à 3 délégués comportent au moins une femme, celles de 4 à 5 délégués comportent au moins deux femmes, celles de 6 à 7 délégués comportent au moins trois femmes, etc... Au congrès de Grenoble en 2006, près de 40% des congressistes étaient des femmes.

10 Surtout en comparaison de syndicats anglais s'affichant comme « féministes » et attirant (et retenant) les militantes féministes (Pochic, 2014).

11 Et en retour la dévalorisation du conflit et de la grève.

12 De nombreux départs de militants cédétistes (environ 30.000) ont suivi la décision de François Chérèque, puis du Bureau national, de soutenir la réforme de 2003 du gouvernement Fillon/Raffarin.

13 Le rapport d'activité a d'ailleurs été voté avec un quitus de 86,8%, le plus haut de toute l'histoire de la CFDT. François Chérèque a été réélu avec 95,32% des voix et la résolution générale présentée par Laurent Berger a été approuvée à 76,9% des voix.

14 Laurent Berger dans sa résolution intègrera d'ailleurs ces revendications : « *Les services publics sont des garants de l'égalité et de la cohésion sociale, ils sont à défendre, dans une version plus moderne et efficace. La CFDT est donc opposée à une gestion purement comptable, et donc à la RGPP* ».

15 Dans le paragraphe "1.3.2 Bien utiliser les finances publiques sans affaiblir l'action publique". Le texte final est « La conséquence logique de cette approche d'organisation des services publics amène la CFDT à considérer que les moyens et les effectifs doivent être en adéquation avec les missions ».

16 Dans le paragraphe "2.1.8 Faire barrage aux inégalités et aux discriminations au travail".

17 Chapitre 2.2.6. Réformer en profondeur le système des retraites pour mieux le préserver.

18 Point 2.2.6.1.9 « L'augmentation de la durée de cotisation n'est acceptable pour la CFDT qu'à la condition d'un partage des gains d'espérance de vie et d'une possibilité de choix renforcée ».

19 En l'absence de statistiques sur les congressistes de 2010, on peut s'appuyer sur des données du congrès précédent pour appuyer l'hypothèse du congrès comme lieu de socialisation et d'apprentissage des nouveaux militant.e.s. L'enquête réalisée par le service statistique confédéral sur les délégués présents au Congrès confédéral de 2006, auquel plus d'un tiers ont répondu, permettait d'objectiver le sentiment d'un fort renouvellement des congressistes, tant sur le plan de l'âge que du sexe ou du profil professionnel. Si la plupart des militants avaient adhéré de manière assez ancienne, leur prise de mandat était assez récente puisque près de 70% exerçaient leur fonction depuis moins de six ans (Guillaume, Pochic, 2009a).

20 Soit 35% des intervenant.e.s, dans un syndicat comportant 46% d'adhérentes en 2010.

21 *InterVals. Le magazine des militants de la Région Centre*, n°109, juillet 2010. Le secrétaire général de l'URI la présente à l'ouverture comme une « petite région », avec seulement 18.000 adhérents.

22 Les congrès syndicaux étant aussi réputés pour être des moments de séduction entre militants.

23 Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public.

Pour citer cet article

Référence électronique

Cécile Guillaume et Sophie Pochic, « Façade et coulisses d'un congrès cédétiste : observation d'un grand rituel de la vie syndicale », *Socio-logos* [En ligne], 11 | 2015, mis en ligne le 07 décembre 2015, consulté le 04 janvier 2016. URL : <http://socio-logos.revues.org/3058>

À propos des auteurs

Cécile Guillaume

MCF Université de Lille I/CLERSE

Sophie Pochic

Chargée de recherches CNRS/CMH

Droits d'auteur

Socio-logos

Résumé

Si les congrès de la CFDT sont aujourd'hui plutôt consensuels, assister à ce grand rituel de la vie syndicale permet d'observer par quels processus l'institution entretient l'adhésion des militants à leur organisation, mais également de saisir *in situ* les enjeux de légitimation pour les dirigeants ou militants confirmés et d'intronisation pour les nouveaux qui y participent. Cet article s'appuie sur des observations ethnographiques lors du congrès confédéral de la

CFDT à Tours en 2010, associées à des photographies de cet évènement. Dans cet article, nous soulignons la fonction aujourd'hui moins programmatique que symbolique des congrès confédéraux à la CFDT. Si quelques enjeux liés aux orientations politiques sur des sujets d'actualité sont toujours présents et scrutés par les médias (comme la réforme des retraites en 2010), la forte cohérence idéologique interne de l'organisation déplace le curseur de l'évènement vers des enjeux avant tout symboliques de légitimation des dirigeants qui le portent et d'intégration des nouveaux militants. S'il est souvent difficile de décrypter les enjeux du congrès par la seule observation de ce qui se joue sur scène, la participation aux coulisses du congrès permet d'obtenir des éléments d'interprétation relatifs aux jeux de pouvoir au sein de l'équipe dirigeante, aux enjeux de détection des « bons militants », mais aussi de constater combien la participation à un congrès syndical suppose un apprentissage de longue durée.

Entrées d'index

Mots-clés : CFDT, rituel, militantisme professionnel, culture militante, syndicalisme de proposition, légitimation